



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

fermetures de classes et suppressions de postes

Question au Gouvernement n° 1616

Texte de la question

FERMETURES DE CLASSES ET SUPPRESSIONS DE POSTES

M. le président. La parole est à M. Stéphane Demilly.

M. Stéphane Demilly. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, depuis quelques jours, partout en France, les représentants de votre ministère sont missionnés pour venir expliquer aux enseignants, aux maires et aux parlementaires les contours de la future carte scolaire de notre pays.

Les choses commencent généralement ainsi : vous recevez un appel du secrétariat du directeur académique qui vous annonce : « le DASEN – directeur académique des services de l'éducation nationale – souhaite vous voir ». Traduction immédiate pour un vieux singe comme moi à qui l'on n'apprend pas à faire des grimaces : le DASEN, aussi sympathique soit-il, ne vient pas pour prendre des nouvelles de votre santé, il vient en mission de déminage pour vous sensibiliser à l'éventualité de fermetures de classes.

Mme Valérie Rabault. Exactement !

M. Stéphane Demilly. S'appuyant sur des éléments de langage bien rodés, il présente les choses avec beaucoup de diplomatie, des phrases au conditionnel et des arguments étayés de chiffres. (*M. François Ruffin applaudit.*)

Mais, finalement, malgré la qualité de l'emballage diplomatique, il vient vous annoncer purement et simplement des fermetures de classes et des suppressions de postes. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UDI-Agir et sur plusieurs bancs des groupes FI, GDR et SOC.*)

M. Fabien Di Filippo. Fossoyeurs des écoles !

M. Stéphane Demilly. Et cette année, il semblerait que ce soit l'année du check-up total puisque rien que pour ma ville, ce sont quarante heures de dotation horaire globale de moins pour le lycée, trente heures de moins pour un de nos collèges et deux fermetures de classe de primaire ! Rien que cela !

Monsieur le ministre, au moment où la fracture territoriale et éducative n'a jamais été aussi forte, où la pression sociale est à son comble, et où vous lancez un grand débat national, je vous le dis, en langage certes moins diplomatique que celui de vos services mais avec solennité : ne tirez pas trop sur la corde, prenez bien soin de mesurer le contexte particulier de vos décisions, et inspirez-vous de ce que disait ici notre illustre prédécesseur Victor Hugo : « L'éducation, c'est la famille qui la donne ; l'instruction, c'est l'État qui la doit ». (*Applaudissements sur les bancs du groupe UDI-Agir et sur plusieurs bancs des groupes FI, GDR et SOC.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse.

M. Jean-Michel Blanquer, ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse. Votre question porte sur un point très important : le taux d'encadrement à l'école primaire en France.

Nous assistons à une baisse de la démographie scolaire : au cours des deux dernières années, ce sont 60 000 élèves de moins qui ont été comptabilisés. Si nous suivions la vision aveugle que vous nous prêtez, nous aurions supprimé 3 000 classes.

Mme Émilie Bonnivard. Alors, merci !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. Au lieu de quoi, nous en avons créé 8 200. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

Mme Sylvie Tolmont. Ce sont des dédoublements !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. À vous écouter, on pourrait croire que nous n'avons pas entendu Victor Hugo. Votre département de la Somme compte 782 élèves en moins et nous créons trois postes. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

M. François Ruffin. C'est faux !

M. Maxime Minot. Ce ne sont que des chiffres !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. C'est la vérité toute simple. La diplomatie du DASEN n'a pas pour but d'enrober une quelconque décision négative, mais d'engager avec vous, en toute courtoisie, une discussion sur les réalités démographiques de votre ville pour aider au rebond qui est sans doute nécessaire.

Mme Sylvie Tolmont. Entourloupe !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre. Après les décisions envisagées pour l'école Alphonse Daudet à Albert, la moyenne du nombre d'élèves par classe – 21,65 – sera nettement meilleure que dans le reste du pays. Pour l'école Anatole France, toujours dans votre ville, celle-ci s'établira à 24,5.

Il n'est évidemment pas question de fermeture d'école. Il s'agit du travail normal, accompli sous tous les gouvernements, y compris ceux que vous avez soutenus, consistant à tenir compte du nombre d'élèves dans une école pour prendre des mesures justes et assurer une certaine équité territoriale.

N'essayez pas de faire croire que cette politique manque de bienveillance vis-à-vis de l'école, qu'elle soit rurale ou dans les villes moyennes. C'est exactement le contraire : le taux d'encadrement à l'école primaire en France s'améliorera à la rentrée prochaine dans chaque département...

M. Maxime Minot. Pas dans la ruralité !

M. Jean-Michel Blanquer, ministre . . . et ce sera vrai pour toutes les rentrées de ce quinquennat. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [M. Stéphane Demilly](#)

Circonscription : Somme (5^e circonscription) - UDI, Agir et Indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1616

Rubrique : Enseignement maternel et primaire

Ministère interrogé : Éducation nationale et jeunesse

Ministère attributaire : Éducation nationale et jeunesse

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 6 février 2019

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [6 février 2019](#)